



PROCÈS VERBAL COMITÉ DIRECTEUR FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL Le 7 septembre 2023 à 20h en visioconférence

Membres présents : Vincent BIDAUT (20h-20h45), Christelle BONAVIDA, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Véronique GRISOT-GARBACZ (20h-21h30), Frederic KERBECHE, Damien GUIONIE, Ludovic MEILLIER, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Fouzia SAIDI, David TEN EYCK.

Membres excusés : Aurélie BEHR, Marie-Christine BINOT, Olivier DUBAUT, Nora KHEMACHE, Stéphanie KUNTZ, Thomas MASSE, Jean-Marie MEURANT, Anne-Marie MOREL.

Assistent également: Stephen LESFARGUES, François COLLET, Boris ROTHERMUNDT.

Il est constaté à 20h00 que 11 membres étant présents, le Comité directeur peut valablement délibérer sous la présidence de Thierry Raphet. Le Président souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence.

I. Ouverture, actualités

Le Comité directeur félicite le club de Valenciennes pour l'organisation couronnée de succès de l'Euro Baseball 12U début juillet.

Le Comité directeur félicite Stéphane GIRAUD, premier arbitre français à avoir officié dans une compétition World Series de la Little League Baseball. Il a notamment arbitré lors de la finale du tournoi américain puis du tournoi monde de la catégorie Baseball Senior.

Le Comité directeur félicite l'Équipe de France de Baseball 23U pour sa médaille de bronze obtenue lors des Championnats d'Europe, première médaille dans cette catégorie.

Le Comité directeur félicite la Ligue Sud pour sa double participation aux tournois Little League Europe/Afrique dans les catégories Baseball Major et Baseball Senior.

II. Ordre du jour

Le Secrétaire général rappelle l'ordre du jour :

- Ouverture, Actualités
- Approbations des P.V
- Commissions
- Direction Technique Nationale
- Vie fédérale
- Divers

Le Comité directeur valide l'ordre du jour à l'unanimité.

III. Approbations des P.V.

Le Comité directeur approuve les procès-verbaux des réunions du Comité directeur du 7 juillet 2023 et du Bureau fédéral des 11 juillet et 31 août 2023.

IV. Commissions

CFSS

Le Comité directeur approuve les bulletins 18 à 24 de la CFSS.

CFA

Le Comité directeur approuve les bulletins 6,7 et 8 de la CFA

CFJeunes

Le Comité directeur approuve les procès-verbaux 6, 7 et 8 de la CFJeunes.

Sur recommandation de la CFJeunes et après avis de la CFTE, le Comité directeur attribue les droits d'organisation des événements 2024 suivants :

- Plateau Sud du Championnat de France de Baseball 12U, les 14 et 15 septembre à Béziers
- Plateau Nord du Championnat de France de Baseball 15U, les 21 et 22 septembre à Compiègne
- Plateau Sud du Championnat de France de Baseball 15U, les 21 et 22 septembre à Montendre
- Plateau Nord de la Coupe de France de Baseball 18U, les 28 et 29 septembre par ordre de déclenchement successif en fonction du nombre d'équipes inscrites à Chalon-sur-Saône, Bréal-sous-Montfort, Montigny-le-Bretonneux puis Rouen
- Plateau Sud de la Coupe de France de Baseball 18U, les 28 et 29 septembre à Perpignan
- Open de France de Softball 15U Sud les 12 et 13 octobre à Clapiers-Jacou

Et prolonge l'appel à candidature pour les Opens de France de Softball 12U Nord et Sud et l'Open de France de Softball 15U Nord 2024.

David Ten Eyck et Véronique Garbacz présentent au Comité directeur le projet de refonte des événements 9/10U avec la création d'une Coupe de France de Beeball 10U en deux étapes, une première régionalisée suivie d'une finale nationale qui pourrait être combinée avec la tenue du All-Star Game Baseball mi-juin, ainsi que la création d'un Beeball Day, sur le modèle du projet mis en place par le Comité Départemental de l'Essonne dans les années 2010, afin de créer un temps de référence de promotion de la pratique jeune lors de la rentrée scolaire.

CFS

Le Comité directeur approuve les procès-verbaux 20 à 26 de la CFS.

Sur recommandation de la CFS et après avis de la CFTE, le Comité Directeur attribue les droits d'organisation de l'Open de France Féminin de Baseball, du 30 mars au 1er avril 2024 à Saint-Romain de Jalionas.

Le Comité directeur approuve, à l'unanimité moins 1 abstention, le principe de mise en place du Joueur Formé Localement et l'instauration des obligations préconisées par la CFS en accord avec la DTN dans les compétitions nationales seniors baseball et softball à compter de la saison 2024 et demande à la Commission fédérale juridique et réglementation de proposer une modification des textes fédéraux en ce sens pour la saison 2024.

20h45, Départ de Vincent Bidaut, le nombre de votants passe à 10.

CFSport pour Tous

La Présidente de la CFST informe le Comité directeur de la mise en place de portraits dédiés aux athlètes, officielles, dirigeantes et bénévoles dans la newsletter mensuelle afin de promouvoir la pratique féminine et l'investissement des femmes dans les fonctions officielles et de dirigeantes.

CFJR

Le Comité directeur se prononce à l'unanimité, favorablement sur les textes préparés par la Commission fédérale juridique et réglementation en accord avec les organes et commissions de la Fédération concernés.

La Commission fédérale juridique et réglementation est chargée d'établir l'annexe réglementation du présent Comité directeur en reprenant in extenso les textes votés.

CFFi

Le Directeur général présente la situation financière de la Fédération au 30 juillet 2023.

21h35, départ de Véronique GRISOT-GARBACZ, le nombre de votants passe à 9.

V. Direction Technique Nationale

Convention de haut niveau de l'athlète intégrant le Pôle France

Le Comité directeur approuve à l'unanimité moins 1 abstention les demandes du DTN et DTNA:

- de supprimer, pour les stagiaires des Pôles France, la limitation des extensions de licences aux seuls clubs de niveau supérieur,
- de modifier les dispositions relatives aux indemnités de formations des stagiaires des Pôles France Baseball et Softball,
- la mise à jour des conventions de Haut niveau des athlètes intégrant les pôles France Baseball et Softball.

Le Comité directeur demande à la Commission fédérale juridique et réglementation de proposer une modification des textes fédéraux en ce sens pour la saison 2024.

Rentrée Pôles France

Le DTN présente les effectifs retenus pour la rentrée 2023-2024 :

- Toulouse : 27 athlètes dont 5 en externes
- Boulouris : 10 athlètes dont une en externe
- Montpellier : 15 athlètes par regroupement (liste sortira prochainement)

INFBS

Le DTN rappelle que prochainement deux sessions de formation vont débiter, à savoir :

- le 9 octobre pour le CQP : Certification de Qualification Professionnelle technicien sportif option Baseball-Softball (session du 9 octobre 2023 au 14 juin 2024).
- le 1er décembre pour le DEJEPS : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport Baseball-Softball (session du 1er décembre 2023 au 30 juin 2025).

Pour plus de renseignements :

- site internet de la FFBS onglet FORMATION ET EMPLOI
- Aina RAJOHNSON, conseiller technique national : 06.08.09.98.66 / formation@ffbs.fr

EDF Blind Baseball

Le DTN informe le Comité directeur de l'ouverture d'une campagne participative pour le collectif France Blind Baseball pour l'Euro Blind Baseball les 7 et 8 octobre 2023 à Bologne (Italie).

Suivi socio professionnel des SHN

Le DTN communique sur la mobilisation de l'AFDAS, opérateur de compétences (OPCO). Nous avons 2 SHN softball aidées sur ce dispositif par l'intermédiaire du suivi de Charline GARTNER, conseillère technique nationale.

- l'une pour 20.000€ dont 15.039€ versés directement à l'organisme de formation pour la prise en charge des 2 années en BTS..
- l'autre pour 20.000€ dont 8.316€ versés directement à l'organisme de formation pour la prise en charge de la 1ère année de BTS.

VI. Vie fédérale

Affiliations

- Baseball Softball Club de Gerzat

Le Comité directeur valide l'affiliation définitive du Baseball Softball Club de Gerzat, présidé par Mme Jessica GRONDIN, sis Stade des Ors, complexe Fustier, 63360 GERZAT, sous le numéro 063003.

- Union des Indiens de France

Le Comité directeur valide l'affiliation définitive du club Union des Indiens de France, présidé par M. Manivassagane BALANE, sis 1bis rue André Lalande, 91000 ÉVRY-COURCOURONNES, radié à la fin de la saison 2022 en application de la convention conclue entre France Cricket et la Fédération, sous le numéro 091021, numéro sous lequel il était précédemment affilié.

ANS

Le Comité directeur indique aux trois clubs de Cricket retenus dans le cadre des appels à projets PSF que ces derniers, conformément au conventionnement entre la Fédération et France Cricket et à la demande de l'ANS, doivent s'affilier à la Fédération pour pouvoir bénéficier des fonds attribués. Un seul club s'étant affilié (affiliation entérinée ce jour), la date du 4 octobre 2023 est fixée au deux autres clubs pour s'affilier afin de pouvoir bénéficier des fonds. À défaut et avec accord de l'ANS, ces fonds seront ré-attribués à d'autres structures bénéficiaires.

Radiations

Conformément à l'article 5.2 du Règlement intérieur fédéral, le Comité Directeur prononce la radiation des clubs suivants, dont la cotisation annuelle 2023 reste impayée malgré plusieurs relances et un rappel de la Trésorerie générale :

- 017006 Baseball Club des Canonniers de Rochefort
- 095014 THE LITTLE MICE DE LE THILLAY
- 988001 STARFIELD

Assemblées Générales du 5 octobre 2023

- Modifications statutaires et réglementaires

Le Comité directeur se prononce favorablement sur les projets de nouveaux statuts et règlement intérieur ainsi que sur les modifications du règlement financier, préparées par la Commission fédérale juridique et réglementation en accord avec les organes et commissions de la Fédération concernés, qui seront soumises aux votes des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du 5 octobre 2023.

Compte-tenu de l'importance des modifications proposées, rendues nécessaires principalement aux fins de mise en conformité des textes fédéraux à la Loi Sport du 2 mars 2022, le Comité directeur demande au siège fédéral d'organiser une réunion d'information à l'attention des membres de la Fédération, au préalable à l'ouverture des votes.

- Montant des licences

Le Comité directeur valide la modification de la circulaire « Montants cotisations et licences » pour la saison 2024, portant création de licences compétition et loisir de sport adapté, qui sera soumise au vote lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 octobre 2023.

- Ordre du jour

Le Comité directeur approuve les ordres du jour proposés par le Bureau fédéral pour les Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du 5 octobre 2023 avec ajout à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de la modification de la circulaire « Montants cotisations et licences » .

- Modalités de vote et de participation

Le Comité directeur décide que les Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du 5 octobre 2023 se tiendront par visioconférence et que les résolutions y afférentes seront soumises au vote par voie électronique sur une période ouverte du 22 septembre 2023 à la fin des délibérations le 5 octobre 2023.

Candidature à l'accueil de l'Euro Baseball5 17U 2024

Le Comité directeur valide le projet de candidature de Clermont-Ferrand à l'accueil de l'Euro Baseball5 17U du 1er au 3 novembre 2024.

Le Comité directeur invite les clubs souhaitant organiser des manifestations internationales à se rapprocher du DG et du DTN pour étude des projets, des cahiers des charges des manifestations et aide à la constitution des dossiers de candidatures.

Tous aux Jeux 2024

Le Comité directeur valide la méthodologie d'attribution des places offertes aux bénévoles de la Fédération par le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques pour les JOP 2024. La Fédération dispose de 41 bénéficiaires, qui se verront chacun attribuer deux places.

En tenant compte des critères fixés de représentativité des territoires, des catégories de bénévoles, de mixité de genre et de diversité intergénérationnelle, le Comité Directeur répartit dans un premier temps les places par genre en fonction de la représentativité des catégories, puis effectuera un tirage au sort pour leur attribution à chaque ligue, ces dernières bénéficiant d'un nombre de places proportionnel à leur nombre de licenciés.

Le Président rappelle par ailleurs que chaque club validant sa participation au programme "Club Inclusif" du CNOSF et du CPSF se verra attribuer 5 places pour les JP.

De tout ce que dessus, le présent procès-verbal a été dressé par le Secrétaire général.

Thierry RAPHET
Président

Damien Guionie
Secrétaire général

 <p>FFBS FÉDÉRATION FRANÇAISE BASEBALL & SOFTBALL Tél : 01 44 68 89 30 licences@ffbs.fr www.ffbs.fr</p>	<i>Circulaire financière 2024/2</i>	<p style="text-align: center;"><u>Adoption</u> :</p> <p style="text-align: center;">CD 7 septembre 2023</p> <p style="text-align: center;"><u>Entrée en vigueur</u> :</p> <p style="text-align: center;">1^{er} janvier 2024</p>
	<p>CATEGORIES D'AGE</p> <p>SAISON 2024</p>	<p>1 page</p>

	BASEBALL / SOFTBALL / CRICKET / BASEBALL 5
23 ans et moins	2001 / 2002
21 ans et moins	2003 / 2004 / 2005
19 ans et plus	2005 et avant
18 ans et moins	2006 / 2007 / 2008
15 ans et moins	2009 / 2010 / 2011
12 ans et moins	2012 / 2013 / 2014
9 ans et moins	2015 / 2016 / 2017
6 ans et moins	2018 / 2019 / 2020

LOISIR : toutes catégories d'âges

 <p>FFBS FÉDÉRATION FRANÇAISE BASEBALL & SOFTBALL Tél : 01 44 68 89 30 licences@ffbs.fr www.ffbs.fr</p>	<i>Circulaire sportive 2024/5</i>	<i>Adoption :</i> CD 7 septembre 2023 <i>Entrée en vigueur :</i> 1 ^{er} janvier 2024
	<p><u>ANNÉES DE PARTICIPATION</u></p> <p>EN COMPETITIONS NATIONALES, RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES</p> <p>SAISON 2024</p>	1 page

BASEBALL / BASEBALLS

19 ans et plus	2005 et moins, 2006, 2007, 2008
18U	2006, 2007, 2008, 2009
15U	2009, 2010, 2011, 2012
12U	2012, 2013, 2014, 2015
10U	2014, 2015, 2016
9U	2015, 2016, 2017, 2018
6U	2018, 2019, 2020

SOFTBALL

19 ans et plus	2005 et moins, 2006, 2007, 2008 2009 pour les joueurs ou joueuses du Pôle France de Boulouris ou inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau, espoirs ou collectifs nationaux
18U	2006, 2007, 2008, 2009
15U	2009, 2010, 2011, 2012
12U	2012, 2013, 2014, 2015
9U	2015, 2016, 2017, 2018
6U	2018, 2019, 2020